

**MODULE « PARCOURS COMPLÉMENTAIRE »**Module obligatoire : minimum 8 CET / maximum 20 CET / sur les 3 ans de PS/PA**Objectifs du module :**

- Expérimenter différents formats de formation professionnelle, en formation initiale complémentaire, continue ou périodique ;
- Commencer à construire un plan de formation professionnelle personnalisé, régulier, adapté à la pratique de la médecine générale et de bonne qualité scientifique ;
- Mener une démarche autonome de formation professionnelle hors du DMG.

**Contenu pédagogique :**

La liste d'activités ci-dessous n'est pas exhaustive. Toute demande concernant une formation « hors liste » doit être adressée aux gestionnaires de scolarité : [medecine.troisiemecycle@univ-reims.fr](mailto:medecine.troisiemecycle@univ-reims.fr), en précisant systématiquement : le titre de la formation, sa pertinence relative à la médecine générale, son programme pédagogique, son lieu, ses horaires ou sa durée.

A l'exception des GEP (groupes d'échanges entre internes) et des enseignements organisés dans les territoires, les formations organisées par le DMG ne valident pas le « parcours complémentaire ».

**Modalités de validation des CET correspondants :**

Des pièces justificatives sont systématiquement nécessaires pour attester la formation suivie.

Pour les activités de la liste proposée ci-dessous : adressez les éléments précisés dans la colonne « pièces à fournir » et doivent être adressées au destinataire précisé dans la colonne « responsable validation ».

Pour

toute demande d'attribution de CET dans votre Parcours complémentaire pour une formation « hors liste », votre demande doit être adressée aux Pour ces demandes, la règle est d'attribuer 1 CET pour l'équivalent d'1 jour de formation (soit environ 7 heures) ; les attestations de participation ou de réussite, ainsi que le, sont nécessaires.

Activités	Description	CET	Pièces à fournir	Frais <sup>c</sup>
Congrès 2-3 jours	<b>Congrès du CNGE</b> (novembre) – <a href="https://www.congrescngc.fr/">https://www.congrescngc.fr/</a> <b>Congrès National Médecine Générale</b> (avril, Paris) – <a href="https://www.congresmg.fr/">https://www.congresmg.fr/</a>	5/ congrès	Attestation de participation	Oui
Congrès/colloques 1-2 jours	<b>Congrès annuel ISNAR-IMG</b> – <a href="https://www.isnar-img.com/">https://www.isnar-img.com/</a> <b>Rencontres de Réagjir</b> – <a href="https://www.reagjir.fr/">https://www.reagjir.fr/</a> <b>Colloque de la FEMAGE</b> – <a href="https://www.femage.fr/">https://www.femage.fr/</a> <b>École ou pré-conférence FAYR-GP</b> – <a href="https://fayrgp.org/">https://fayrgp.org/</a>	3/ congrès	Attestation de participation	Oui
Communication scientifique	Publication d'article, communication orale ou affichée en congrès dans le champ de la MG	3/ com.	Attestation de participation, programme	Oui
Investigateur de recherche	Participation à un projet de recherche du DMG en tant qu'investigateur	1 à 3/ projet	Attestation de participation	Non

Revue exercer EBim	Abonnement annuel à la revue <b>Exercer</b> (version papier ou digitale ou digitale+) <b>&amp;/ou Test de lecture Exercer</b> (= 10 tests/an) – <a href="https://www.exercer.fr/">https://www.exercer.fr/</a>	2/ an 3/ 1 an de tests	Facture Attestation de validation	Oui
Revue Prescrire	<b>Test de lecture de la revue Prescrire</b> (=11 tests/an) – <a href="https://www.prescrire.org">https://www.prescrire.org</a>	5/ 1 an de tests	Attestation de validation	Oui
Practimed	Abonnement annuel aux vidéos <b>Practimed</b> – <a href="https://practimed.fr/">https://practimed.fr/</a>	1/ an	Facture	Oui
DU / DIU <sup>a</sup>	DU ou DIU – infos auprès du département de FMC de l’UFR concernée	3/ an/ diplôme	Diplôme ou attestation de réussite, programme	Oui
ETU	Enseignement transversal universel : ETU-14 Juste prescription du médicament / ETU-11 Education thérapeutique / ETU-04 Douleur / ETU-19 Écoresponsabilité des soins – <i>via</i> <a href="https://formation.uness.fr/3C/my/">https://formation.uness.fr/3C/my/</a>	1/ ETU 2 pour l’ETU 19	Attestation de validation	Non
FAST	FAST : Formation au sevrage tabagique, en ligne - <a href="http://u2l.fr/fast">u2l.fr/fast</a>	2	Attestation de validation	Non
« 180 secondes pour expliquer »	Projet collaboratif (2 à 3 internes) : présentation sonorisée ou vidéo de 180 sec pour expliquer un concept en MG par exemple	3-5/ projet / interne <sup>b</sup>	Validation pédagogique	Non
GEP / IMG	GEP entre internes (l’enseignant du DMG est animateur) AR= 1 Aller (présentation de cas) & 1 Retour (Présentation des recherches) – infos/inscriptions sur SuperSaaS	3/ AR	Émargements	Non
GEP / MSU	GEP du MSU, interne invité (avec présentation obligatoire de cas ou retour de recherches )	1/ séance	Attestation détaillée du MSU	Non
Formations inter-professionnelles	½ journée de formation /session d’échanges avec les réseaux de santé ou PTA ou CPTS, etc. – <a href="https://reseaux-sante-ca.org/">https://reseaux-sante-ca.org/</a> par exemple	1/séance	Attestation de présence	Non
Projet pro	Investissement dans un projet professionnel, autour d’un projet d’offre ou d’organisation des soins : collaboration, MSP (maison de santé pluriprofessionnelle), CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé), etc.	1-4/ projet <sup>b</sup>	Rapport d’activités, attestations des structures	Non
MOOC/e-learning	Dans le champ de la médecine générale ou de la santé publique, la pédagogie en santé, etc. : infos sur FUN MOOC ( <a href="https://www.fun-mooc.fr/fr/">https://www.fun-mooc.fr/fr/</a> ), EDUlib ( <a href="https://catalogue.edulib.org/fr/">https://catalogue.edulib.org/fr/</a> ) Discutons-santé.ca ( <a href="https://portail.capsana.ca/site/cepps/home.html">https://portail.capsana.ca/site/cepps/home.html</a> ) OpenWHO (certains cours en fr), etc.	1-5/session (env. 1 CET/7h)	Attestation de réussite, programme précisant la durée de formation	Non
Représentation des internes	<b>Représentants des internes</b> <b>Conseils facultaires</b> , représentation syndicale locale (selon implication) <b>Membre du bureau national</b> de l’ISNAR-IMG ou de Reagir	5/ an <sup>b</sup> maxi 10 CET /promo/an	Avis du coordonnateur du DES	Non

<sup>a</sup> Seuls les DU et DIU jugés pertinents pour l’exercice de la médecine générale pourront donner lieu à l’attribution des CET.  
<sup>b</sup> Le nombre de CET validés est à l’appréciation du responsable de validation du Parcours complémentaire en fonction de la charge de travail estimée et de la qualité du projet.  
<sup>c</sup> Frais : certaines formations impliquent des frais qui sont à la charge de l’interne (inscription en congrès, abonnement à une revue, etc.). Souvent des tarifs moins onéreux sont proposés pour les internes, parfois sous conditions d’inscription précoce : pensez à vous renseigner à l’avance.